



# Infirmier(ière) en pratique avancée (IPA)

## Dossier Documentaire

Rédaction : *Catherine Calvez*

*Date d'édition* : 29 janvier 2020

*Période consultée* : 2018-2020

Vous pouvez consulter les différents dossiers documentaires sur le site Internet du service documentation :

<http://documentation.ehesp.fr/produits-documentaires/bibliographies-et-dossiers-documentaires/>

Copyright © 2020 Service Documentation EHESP  
Reproduction sur d'autres sites interdite. Lien vers le document accepté.

**Notes :**

Tous les documents signalés dans ce dossier documentaire sont disponibles : ils existent sous forme papier à la bibliothèque de l'EHESP **et/ou** en texte intégral sur les bases de données auxquelles la bibliothèque est abonnée. Pour les modalités d'accès, consulter : <http://documentation.ehesp.fr/ressources-documentaires/ressources-numeriques/>

## Introduction

La pratique avancée a été créée pour les «auxiliaires médicaux» par la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016, puis définie pour la profession infirmière par des textes réglementaires en 2018 et 2019.

L'infirmier exerçant en pratique avancée dispose de compétences élargies, par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat. Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin ainsi qu'à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. Initialement ouverts à trois domaines d'intervention (1-Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires 2-Oncologie et hématologie 3-Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale), l'exercice de l'IPA s'est élargi au domaine de la psychiatrie et de la santé mentale avec les décrets et arrêtés du 12 août 2019. Il s'ouvrira, à l'avenir, à d'autres spécialités : ainsi, en septembre 2019, la ministre des solidarités et de la santé a annoncé que le nouveau métier d'infirmier de pratique avancée serait étendu à la spécialité "urgences", avec de premières formations à partir de l'automne 2020, et de premiers soignants diplômés en 2022. Les premières promotions d'IPA sont entrées en formation en 2018 et les premiers diplômés se sont déployés sur le terrain dès le mois de septembre 2019.

Après avoir rappelé le cadre juridique, ce dossier propose une sélection de documents récents disponibles à la bibliothèque de l'EHESP ou sur le web.

## Sommaire du dossier

<b>Cadre juridique</b> .....	2
<b>Sélection bibliographique</b> .....	3
<b>Etudes générales</b> .....	3
<i>Ouvrages, Rapports</i> .....	3
<i>Articles</i> .....	3
<b>L'IPA en gériatrie</b> .....	4
<b>L'IPA en santé mentale</b> .....	6
<b>Quelles pratiques avancées dans les autres pays ?</b> .....	6
<b>Autres ressources</b> .....	7
<b>Communiqués de presse et dépêches</b> .....	7
<b>Sites internet</b> .....	7
<b>Vidéos</b> .....	7

## Cadre juridique

---

**Article 119 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016** de modernisation de notre système de santé, JORF n°0022 du 27 janvier 2016 (création de la pratique avancée) devenu l'article **L. 4301-1** du Code de la santé publique.

### Décrets

**Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018** relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée, JORF n°0164 du 19 juillet 2018 (fixe les domaines d'intervention et les compétences des infirmiers de pratique avancée)

**Décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018** relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, JORF n°0164 du 19 juillet 2018 (création d'un diplôme d'Etat d'infirmier de pratique avancée)

**Décret n° 2019-835 du 12 août 2019** relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée et à sa prise en charge par l'assurance maladie, JORF n°0187 du 13 août 2019 (extension de l'IPA au domaine d'intervention «psychiatrie et santé mentale»)

**Décret n° 2019-836 du 12 août 2019** relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale, JORF n°0187 du 13 août 2019 (création de la mention psychiatrie et la santé mentale pour le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée)

### Arrêtés

**Arrêté du 18 juillet 2018** fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de santé publique, JORF n°0164 du 19 juillet 2018

**Arrêté du 18 juillet 2018** relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, JORF n°0164 du 19 juillet 2018

**Arrêté du 18 juillet 2018** fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R. 4301-2 du code de santé publique, JORF n°0164 du 19 juillet 2018

**Arrêté du 12 août 2019** relatif à l'enregistrement des infirmiers en pratique avancée auprès de l'ordre des infirmiers, JORF n°0187 du 13 août 2019

**Arrêté du 12 août 2019** modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, JORF n°0187 du 13 août 2019

**Arrêté du 12 août 2019** modifiant les annexes de l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique, JORF n°0187 du 13 août 2019

**Arrêté du 30 décembre 2019** portant approbation de l'avenant n° 7 à la convention nationale organisant les rapports entre les infirmiers libéraux et l'assurance maladie, signée le 22 juin 2007, JORF n°0002 du 3 janvier 2020 (Le présent avenant a pour objet de déterminer, pour les infirmiers en pratique avancée exerçant à titre libéral sous le régime conventionnel, les modalités de leur exercice professionnel ainsi que les modalités de valorisation associée)

## Sélection bibliographique

### Etudes générales

#### *Ouvrages, Rapports*

Le guide de l'infirmier(ère) en pratique avancée / Ambrosino, Florence - Paris (FRA) : Vuibert, 2019, 172p. [cote IE20/0413](#)



**Résumé :** La pratique avancée infirmière est aujourd'hui une réalité en France : le dernier décret paru le 12 août 2019 donne des contours clairs au nouveau métier d'Infirmier(ère) en Pratique Avancée (IPA). Désormais, des infirmiers en pratique avancée formés à un niveau master peuvent agir sur l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage des patients et assurer le suivi de patients qui leur auront été confiés par un médecin. Les IPA diplômés d'Etat peuvent prescrire des produits de santé non soumis à prescription médicale, des examens complémentaires et effectuer des renouvellements ou adaptations de prescriptions. Mais qu'est-ce que la pratique avancée et comment s'est-elle construite? Quelle est la législation qui la régit? Comment et où se former? Quels sont le rôle et les actes effectués par l'IPA? Quelles sont les compétences attendues pour cet exercice? Autant de questions auxquelles ce livre propose des réponses, appuyées de témoignages et de retours d'expériences des premiers mastérisés.

La pratique infirmière avancée : Vers un consensus au sein de la francophonie / Morin, Diane, Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) (Montréal, CAN) - Montréal (CAN) : SIDIIEF, 2018, 88p. [cote IE20/0407](#)



**Résumé :** Grâce à une méthode d'analyse de type «examen de la portée des connaissances», à une validation par des experts internationaux et à des points de vue éclairés par la pratique, l'objectif de ce document est d'organiser l'information sur la pratique infirmière avancée de manière narrative autour d'un cadre analytique pour répondre le mieux possible aux questions suivantes : -Quelles sont les définitions les plus fréquemment utilisées pour décrire la pratique infirmière avancée? -Quels sont les critères et compétences les plus fréquemment cités? -Quels effets sont le plus fréquemment associés à la pratique infirmière avancée? -Quels éléments sont les plus fréquemment énoncés en tant que facteurs facilitant ou contraignant le développement, l'implantation ou la pérennité de la pratique infirmière avancée?

#### *Articles*

Infirmière en pratique avancée : un nouveau métier au sein de l'équipe de soins [Article] / Revue Prescrire (Paris, FRA) in Revue Prescrire (la), n° 432, octobre 2019, pp.773-778

**Résumé :** L'infirmière en pratique avancée (IPA) est une infirmière au champ de compétences élargi et à l'autonomie accrue. Il s'agit d'un nouveau métier, sans être une nouvelle spécialité. Une formation universitaire a été créée en 2018, les premiers diplômés ont été obtenus à l'été 2019. La création de l'IPA en France, fait suite à des réflexions engagées en 2002 sur les professions de santé, puis à la mise en place à partir de 2004 de nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé. En dépit des textes officiels qui définissent cette fonction et l'obtention des premiers diplômés, le flou demeure sur plusieurs aspects de l'exercice à venir des IPA.

Pratique infirmière avancée : Atouts et conditions de réussite [Article] / Péoc'h, Nadia; Serrano, Elie in Revue hospitalière de France, n° 590, septembre-octobre 2019, pp.22-28

**Résumé :** Dans le champ des sciences humaines et sociales, la notion d'image métier interroge : quelle est-elle pour l'infirmier en pratique avancée (IPA) ? Avec quelles conséquences sur l'attractivité de ce

nouvel exercice professionnel ? Cette notion permet-elle une meilleure compréhension des métiers en tension ? L'exercice en pratique avancée a désormais une réalité juridique. Cet article apporte un éclairage conceptuel sur l'attractivité, les atouts et les conditions de réussite de l'intégration des IPA au sein des différents exercices professionnels. L'expérience toulousaine est convoquée, à travers la présentation de l'ingénierie pédagogique du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée.

L'accès à l'exercice infirmier en pratique avancée pour les professionnels des établissements de santé [Article] / Quéau, Marie-Annick *in* Objectif soins & management, n° 270, août-septembre 2019, pp. 30-32

**Résumé** : Ce mois de juillet 2019 voit les «un an» de la parution des textes relatifs aux infirmiers en pratique avancée (IPA) en France. Attendue par les uns et déjà décriée par d'autres, cette évolution de l'exercice professionnel infirmier ne laisse pas indifférentes les communautés, qu'elles soient paramédicales ou médicales. Au centre hospitalier de Cornouailles de Quimper (CHIC), le dispositif d'installation de ce nouveau métier est coordonné par une cadre supérieure de santé, qui accompagne les professionnels depuis leur entrée en formation et les suivra jusqu'à leur prise de poste, en 2021.

Accompagner les infirmiers en pratique avancée [Article] / Martin, Loïc, coor.; Louis-Burlat, Isabelle, coor. *in* Soins Cadres, n° 110, mars 2019, pp. 7-30

**Résumé** : En juillet 2018, la France a décidé de doter son système de santé d'infirmiers en pratique avancée (IPA). Les premiers diplômés arriveront dans le monde du travail dès juillet 2019 avec l'enjeu d'une formation totalement universitaire. A travers plusieurs contributions, ce dossier se penche sur la formation et le positionnement de ce nouveau professionnel : Quel est le contenu et les objectifs de la formation ? Comment intégrer les nouveaux diplômés dans les structures de soins ? Quel est le rôle du cadre dans les différentes phases d'opérationnalisation de cette mesure, de la sélection des candidats à l'accompagnement dans la prise de poste ? Quelles sont les perspectives pour une pratique avancée en psychiatrie ?

«La pratique avancée est fondée sur des soins infirmiers génériques forts» [Article] / Morin, Diane *in* La revue de l'infirmière, n° 248, février 2019, pp.26-27

**Résumé** : Comment peut-on définir la pratique infirmière avancée ? Quelle distinction entre infirmière en pratique avancée, infirmière spécialisée, infirmière praticienne ? Quels sont les effets d'une pratique infirmière avancée ? A l'heure où la première promotion d'infirmiers-étudiants en pratique avancée intègre l'université, Diane Morin répond aux questions de la revue de l'infirmière suite à une étude réalisée pour le Sidiief.

Les infirmiers(ères) en tant que substituts des médecins de soins primaires soins [Article] / Laurant, Miranda; van der Biezen, Mieke; Wijers, Nancy; et al. *in* Cochrane Database of Systematic Reviews 2018, Issue 7. Art. No.: CD001271. [Disponible en ligne sur la Cochrane](#)

**Résumé** : Les problèmes actuels et prévus tels que le vieillissement, la prévalence accrue des maladies chroniques et la multi-morbidité, l'importance accrue accordée aux modes de vie sains et à la prévention, et le remplacement des soins dispensés dans les hôpitaux par des soins dispensés hors hôpital encouragent les pays du monde entier à développer de nouveaux modèles de prestation de soins primaires. Étant donné que de nombreuses tâches ne nécessitent pas nécessairement les connaissances et les compétences d'un médecin, l'intérêt à utiliser les infirmiers(ères) pour accroître la capacité de l'effectif des soins primaires augmente. Le remplacement des médecins par des infirmiers(ères) est l'une des stratégies utilisées pour améliorer l'accès, l'efficacité et la qualité des soins. L'objectif de cette étude était d'étudier l'impact des infirmiers(ères) qui remplacent les médecins de soins primaires sur : les résultats pour les patients; les processus de soins et l'utilisation, y compris le volume et le coût.

### [L'IPA en gériatrie](#)

Reconnaître l'intérêt de la pratique avancée en gérontologie [Article] / Mensuel des Maisons de Retraite, n°225, novembre 2019, pp. 15-16 [En ligne sur le site de la Société française de gériatrie et de gérontologie](#)

**Résumé** : Les IPAG : décryptage d'une mesure annoncée du rapport de Myriam El-Khomri qui fait l'unanimité dans le monde de la gérontologie et de la gériatrie avec le Pr Sylvie Bonin-Guillaume.

Psychiatrie du sujet âgé : l'autonomie, enjeu de la pratique avancée infirmière [Article] / Gakou, Sita; Torne Celer, Arnaud; Ostermeyer, Monique; et al. *in* Gérontologie et société, vol. 41, n° 159, 2019/07, pp.101-115 [Disponible papier et en ligne sur la base Cairn](#)

**Résumé** : Vieillesse et pathologie mentale s'additionnent aujourd'hui dans un contexte de raréfaction des structures et de personnels spécialisés. Ceci invite à plus de médecine ambulatoire mais des dispositifs de soins à domicile manquent. Les équipes mobiles de psychiatrie du sujet âgé (EMPSA) répondent en partie aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques. Une expérimentation à Paris a permis à une infirmière chargée de missions «pratique avancée» de développer son expertise. Cette unité née via un programme national vise un public de 70 ans et plus, présentant un trouble psychique et domicilié sur le territoire de l'expérimentation. La pratique avancée infirmière (PAI) peut répondre aux défis de la complexité rencontrée, issue de l'interrelation entre vieillissement et troubles psychiques. En identifiant les situations de discrimination, d'atteinte à la qualité de vie, les besoins en santé, elle adapte ses interventions en termes de prévention, de maintien de l'autonomie ou de coordination. Les décrets d'application relatifs à la PAI en France restent à étendre en psychiatrie et santé mentale. Des exemples à l'étranger vont aider à considérer les apports de ces professionnels.

L'Infirmière en pratique avancée en gérontologie exerçant en clinique privée. Focus sur la prise en soins en péri-opératoire [Article] / Saliege, Loriane *in* Revue de gériatrie (la), vol. 44, n° 5, mai 2019, pp.301-305

**Résumé** : Le Gard est un bassin de population vieillissante. L'approche médico-chirurgicale doit donc s'adapter aux spécificités de la personne âgée. Les cliniques nîmoises ont fait le choix de dépister la fragilité en amont d'une hospitalisation programmée, associé à une prise en soins par une Infirmière en pratique avancée en gérontologie (IPAG). Par cette approche multidimensionnelle et sa maîtrise de l'évaluation gériatrique standardisée, l'IPAG dépiste et anticipe le risque de cascade gériatrique majoré par l'hospitalisation.

L'infirmière en pratique avancée en gériatrie : un nouveau partenaire dans la relation hôpital-ville [Article] / Lenouvel, Christine *in* Revue de gériatrie (la), vol. 44, n° 5, mai 2019, pp.306-308

**Résumé** : L'intérêt de l'équipe mobile de gériatrie n'est plus à démontrer. L'apport de son expertise dans la prise en soin d'un sujet âgé favorise un parcours patient optimisé. La création de l'infirmière en pratique avancée permet d'envisager le déploiement d'un tel profil, expert en gérontologie, et dans de multiples secteurs de la filière gériatrique en réponse aux besoins futurs de la population âgée, que ce soit en termes de prévention, d'aide aux aidants jusqu'au stade de l'accompagnement en gestion de fin de vie.

Contribution de l'infirmière de pratique avancée dans la prise en soins de la personne âgée de 75 ans et plus, fragile et agitée aux urgences : état des connaissances et étude qualitative [Article] / Manly, Kokoua Emma; Aupiais, Camille; Floriot, Ariane; et al. *in* Recherche en soins infirmiers n° 135, décembre 2018, pp.60-82 [Disponible papier et en ligne sur Cairn](#)

**Résumé** : Les personnes âgées fragiles de plus de 75 ans ont de plus en plus recours aux services d'urgence ; leur état de fragilité conduit souvent à des situations d'agitation qui soulèvent des questions de prise en soins particulièrement complexes. L'article examine la possibilité d'améliorer la qualité des soins avec l'intervention d'une infirmière de pratique avancée. La méthode utilisée s'appuie sur une étude exploratoire, descriptive qualitative, à partir de neuf entretiens semi-directifs auprès de professionnels intervenant aux urgences et sur l'observation de situations de soins dans ces services. L'analyse est fondée sur l'élaboration d'un arbre thématique et l'examen de la signification des phénomènes observés. Cinq thèmes émergent des entretiens : définition de l'agitation, causes et facteurs favorisants, conséquences, risques pour la personne âgée et impact sur les soins. Les contenus des entretiens permettent d'identifier la signification du phénomène, le lien entre agitation et fragilité, les difficultés et les mesures possibles permettant d'améliorer la prise en charge. Pour les auteurs, les résultats rejoignent ceux de la littérature et permettent à l'infirmière de pratique avancée d'identifier

sa contribution à la gestion de ces situations complexes. La pratique infirmière avancée pourra améliorer la qualité des soins dispensés aux personnes âgées fragiles et agitées aux urgences.

IPA et GHT : Un exemple en oncogériatrie [Article] / Zimmermann, Jean-François *in* Gestions hospitalières, n° 579, octobre 2018, pp.487-493

**Résumé** : Le développement des activités d'infirmière en pratique avancée (IPA) au centre hospitalier de Muret et sur le groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest fait partie du projet médical partagé 2018-2022. Après un retour sur la définition de l'IPA et du contexte spécifique à l'oncogériatrie, l'auteur revient sur la démarche portée par le centre hospitalier, les besoins identifiés et les difficultés rencontrées pour la création de ce poste d'IPA en oncogériatrie.

### [L'IPA en santé mentale](#)

Les infirmiers de pratique avancée français, de la vision à la mise en œuvre au sein d'un établissement de santé mentale [Article] / Danan, Jane-Laure; Biglietto, Jonathan; Perquier, Florence *in* Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière, Volume 5, n°1, mars 2019, pp.37-47 [Disponible en ligne sur Science direct](#)

**Résumé** : Au niveau international, la pratique avancée a su s'intégrer au sein de nombreux systèmes de santé depuis les années 1960, toutefois, en France, sa reconnaissance n'est que récente avec la promulgation de la loi du 26 janvier 2016, dont les textes et décrets viennent juste de paraître. Or, le contexte sanitaire français accuse depuis un certain temps déjà un vieillissement global de la population associé à une augmentation des pathologies chroniques non infectieuses, ainsi qu'une démographie soignante tendue. De plus, une hyperspécialisation des disciplines médicales complexifie les parcours de soins. Il paraît donc nécessaire de repenser les organisations soignantes. Conscient de ces besoins émergents, l'hôpital Maison-Blanche (membre du GHU Paris-Psychiatrie et Neurosciences), assurant les soins en santé mentale de la population du Nord et de l'Est parisien, a été le pionnier dans la mise en œuvre de la pratique avancée avec l'entrée en master d'une infirmière diplômée d'État, et le développement de partenariats auprès d'universités dès 2012. En 2014, dans ce même objectif, l'établissement a été associé à l'expérimentation PréFICS (préfiguration d'infirmiers cliniciens spécialisés) conduite par l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS IDF). L'Établissement public de santé Maison-Blanche développe la pratique avancée autour de cinq programmes expérimentaux jusqu'en 2017.

### [Quelles pratiques avancées dans les autres pays ?](#)

Infirmière de pratique avancée au Royaume-Uni [Article] / Young, Ghislaine *in* La revue de l'infirmière, n° 248, février 2019, pp.28-29

**Résumé** : Durant une vingtaine d'années, l'auteur a exercé en pratique avancée dans un service de médecine générale au nord de l'Angleterre. Elle témoigne de ce temps fort dans sa vie professionnelle et le met en perspective avec le déploiement de cette pratique au Royaume-Uni.

Les pratiques infirmières avancées : Une description et évaluation des expériences dans 12 pays développés [Rapport] / Delamaire, M.; Lafortune, G. *in* Documents de travail de l'OCDE sur la santé, n° 54, 2010, [Disponible en ligne sur le site de l'OCDE](#)

**Résumé** : Beaucoup de pays cherchent à améliorer la prestation des soins de santé en examinant les rôles des différents corps professionnels, y compris les infirmières. Le développement de nouveaux rôles infirmiers plus avancés peut contribuer à améliorer l'accès aux soins dans un contexte d'offre de médecins limitée voire en diminution. Cela pourrait aussi permettre de contenir les coûts en déléguant certaines tâches d'une main-d'œuvre médicale onéreuse aux infirmières. Cette étude analyse le développement des pratiques infirmières avancées dans 12 pays (Australie, Belgique, Canada, Chypre, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Japon, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni), en se concentrant notamment sur leurs rôles dans les soins primaires. Elle analyse aussi les évaluations des impacts sur les soins des patients et les coûts...

## Autres ressources

---

### Communiqués de presse et dépêches

Une société savante pour les IPA infirmiers en pratique avancée : [ActuSoins du 7 janvier 2020](#)

La création du conseil professionnel des infirmiers de pratique avancée est au point mort : [Dépêche Hospimédia du 3 janvier 2020](#)

Le passage "du concept à la réalité" de l'IPA suscite à la fois enthousiasme et déception : [Dépêche Hospimédia du 7 octobre 2019](#)

### Sites internet

[Dossier Pratique avancée](#) sur le site Infirmiers.com : historique, articles, dernières actus...

La Fédération des Maisons et Pôles de Santé en Île-de-France (FémasIF) propose une fiche pratique : [Accueillir en stage un étudiant infirmier en pratique avancée en maison de santé pluriprofessionnelle](#) (septembre 2019)

### Vidéos

*France 3 Nouvelle-Aquitaine*  
janvier 2020



Une infirmière d'un nouveau genre au CHU de Limoges

*m-soigner.com*  
novembre 2019



Rôle de l'infirmier.e en pratique avancée (IPA)